

# Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

**BUREAUX**  
 ROUBAIX. - 66-71, Grande-Rue. Tél. 337.32, 337.33 et 337.34.  
 TOURCOING. - 22, rue Carnot. Tél. 37.  
 LILLE. - 3, rue Faidherbe. Tél. 539.51.  
 PARIS. - 22, boulevard Poissonnière. Tél. Provence. 17.84.  
 NOUSCRON. - 105, rue de la Station. Tél. 8.44.

**ANCIENS DIRECTEURS:**  
 Jean Reboux  
 Alfred Reboux  
 Madame Alfred Reboux

**C'est la publicité qui fait vendre!**

Le public consommateur change d'avis en un instant. Il ne faut donc pas s'endormir sur un succès commercial momentané et, le meilleur moyen de le prolonger, consiste à annoncer dans les journaux!

## A LA VEILLE DES ENTRETIENS ANGLO-ITALIENS

# L'identité de vues entre Paris et Londres a été confirmée hier au Quai-d'Orsay

Avant de partir pour Rome, M. Chamberlain et lord Halifax ont conféré pendant une heure avec MM. Daladier et Bonnet



M. CHAMBERLAIN serre des mains avant de quitter la gare de Victoria, à Londres. (D'après France-Press.) A droite, on reconnaît (en pardessus clair) M. MAURICE INGRAM et, à l'extrême-droite, LORD HALIFAX.

Les entretiens que M. Neville Chamberlain et lord Halifax ont eus mardi après-midi au Quai-d'Orsay, avec le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères français, ont duré une heure environ.

L'entretien s'est déroulé dans le cabinet de M. Georges Bonnet, prenant ainsi un caractère amical et intime.

A la veille des importantes conversations de Rome, ces échanges de vues empruntent aux circonstances actuelles et au fait que l'initiative en est venue de Londres, le sens d'un témoignage nouveau de l'étroite et constante solidarité franco-britannique.

Les entretiens de Rome seront suivis, d'ailleurs, de nouveaux contacts franco-britanniques à Genève, où M. Georges Bonnet rencontrera lord Halifax, au retour de celui-ci de Rome. Les deux ministres auront l'occasion, notamment, d'échanger leurs vues au cours d'un dîner, dimanche soir, dans un grand hôtel de Genève.

Ainsi, en face de l'insistance avec laquelle la presse italienne s'est attachée à mettre, ces jours-ci, en relief la solidité et la puissance prédominante de l'axe Berlin-Rome, s'affirme la réalité profonde de l'entente franco-britannique, chaque fois que les intérêts de l'une ou de l'autre puissance — ou leurs intérêts communs — se trouvent en cause.

La rencontre de Rome se déroulera donc en pleine clarté, en ce qui concerne les positions respectives des gouvernements de Paris et de Londres.

### Comment Paris et Londres ont fixé leur attitude

Le terrain, il est vrai, avait, d'ailleurs, été largement déblayé par la voie diplomatique entre Paris et Londres. M. Georges Bonnet avait fait connaître au gouvernement anglais une première fois, par l'intermédiaire de M. Roger Cambon, chargé d'affaires, et par sir Eric Phipps, une deuxième fois par un aide-mémoire écrit adressé à M. Corbin, la position du gouvernement français à l'égard du problème des relations franco-italiennes, tel qu'il se trouve posé par les revendications irraisonnables formulées par une grande partie de l'opinion italienne.

Dans l'esprit du cabinet de Paris, il s'agit, dans l'espèce, d'une question purement italienne.

Lundi, sir Eric Phipps a remis au ministre français des Affaires étrangères.

une note écrite exposant les vues du gouvernement britannique sur le même problème. Le cabinet de Londres donnait l'assurance au gouvernement français qu'il n'entrerait nullement dans ses intentions de s'instaurer en médiateur entre la France et l'Italie. Une telle initiative, de sa part, équivalait, à son sens, à prendre à la fois position contre la France et contre ses propres intérêts. Il existe donc une concordance absolue entre les points de vue français et anglais.

Les conversations de mardi n'auront donc fait que confirmer et préciser, ainsi que le déclare, d'ailleurs, le communiqué, l'accord établi par la voie diplomatique.

Le rôle que pourra être amené à jouer M. Chamberlain

Il est permis de penser, en outre, que les représentants des deux gouvernements ont examiné aussi les divers aspects sous lesquels le problème méditerranéen sera soulevé à Rome. Il n'est guère douteux — et la presse italienne de ces derniers jours l'indique clairement — que la question franco-italienne sera évoquée, sinon nettement posée, par les Italiens.

Dans ce cas, les revendications italiennes formulées jusqu'à présent par des éléments italiens plus ou moins responsables, se trouveraient, pour la première fois, posées sur le plan diplomatique.

M. Chamberlain sera, dans ces conditions, en mesure d'informer, en toute connaissance de cause, ses interlocuteurs italiens de la position française.

Le gouvernement français ne peut se prêter à aucune négociation ouverte avec l'arrière-pensée ou dans le dessein avoué d'obtenir sur des questions fondamentales, des concessions mettant en cause l'intégrité de son territoire ou la souveraineté française, que ce soit par des subtils jeux juridiques ou par la menace.

Si le gouvernement italien a vraiment le désir que les conversations franco-italiennes amorcées il y a quelques mois, et interrompues à la suite des récentes revendications, aboutissent à une détente et à une amélioration des relations entre la France et l'Italie, comme le gouvernement français continue à le souhaiter, il devra se placer entre les deux pays un climat autre que celui qui les caractérise en ce moment.

(Lire la suite page 2.)



Voici, à la gare du Nord, à Paris : De gauche à droite : M. CHAMBERLAIN, LORD HALIFAX, MM. DALADIER et BONNET. Devant eux, M. LANGERON.

## CHRONIQUE DES LETTRES XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

En un temps où sévissent dans nos lettres la fièvre de l'improvisation et ce qu'il faut bien appeler la méthode du bluff, je crois équitable de ne pas laisser passer certains ouvrages de haute critique, de patience érudite et de zèle littéraire sans ôter notre chapeau: telle cette Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, dont M. Georges Rigault vient de publier le second volume et dont la librairie Plon s'honore de poursuivre, malgré la dureté des temps, la publication monumentale.

Le premier volume était consacré à saint Jean-Baptiste de La Salle, qui fonda, à la fin du règne de Louis XIV, dans les conditions les plus difficiles et en se heurtant à une incompréhension à peu près générale, cette œuvre magnifique, dont le but était d'assurer gratuitement l'instruction religieuse et profane des enfants pauvres. Le second volume, Les disciples de saint Jean-Baptiste de La Salle dans la société du XVIII<sup>e</sup> siècle (1), poursuit l'histoire des Frères entre la mort de leur fondateur et la Révolution française, c'est-à-dire entre 1719 et 1789. L'intérêt de ce genre de travaux, quand ils sont bien faits, comme c'est ici le cas, c'est qu'en remplaçant d'une manière absolument précise un épisode particulier dans une époque de l'histoire, ils jettent sur celle-ci des lumières nouvelles. M. Georges Rigault n'a pas écrit une simple monographie à l'usage des érudits curieux de l'histoire religieuse, il a ajouté une pierre solide et bien taillée au monument de l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce qui frappe d'abord le lecteur de ce volume, et singulièrement le lecteur catholique, c'est le spectacle atterrant d'incohérence et d'impudence que donne l'Eglise de France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Bien que la foi demeure vive dans le peuple et dans la bourgeoisie, bien que le clergé ne manque ni de lumières, ni de zèle, les catholiques, conduits par des évêques qui sont pour la plupart des prélats de cour, ne savent ni adapter leur action et leur pensée au mouvement des idées scientifiques et politiques, ni opposer à la secte irréligieuse des philosophes une force unie. La malheureuse querelle des jansénistes et des jésuites continue à empoisonner l'atmosphère. Il eût été facile de comprendre qu'une œuvre comme celle des Frères des Ecoles chrétiennes, qui se proposait d'éclairer la conscience populaire par la double lumière de la science et de la foi, était particulièrement opportune en un siècle où la science tendait à se répandre contre la foi. Mais il suffisait que les Frères, très dévoués au pape, fussent suspects d'attaches avec les jésuites pour qu'aussitôt les parlementaires et les magistrats provinciaux, qui appartenaient d'habitude à la bourgeoisie gallicane, leur fissent une guerre à mort, d'autant plus volontiers d'ailleurs que le projet d'instruire gratuitement les pauvres paraissait utopique et dangereux aux classes privilégiées.

P.-H. SIMON.

(Lire la suite page 3.)

## Au Conseil des ministres

# M. DALADIER REÇOIT LES FÉLICITATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

M. Bonnet fait approuver la ferme attitude du Gouvernement en regard des revendications italiennes

Paris, 10 janvier. — Les ministres se sont réunis, mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Le président de la République s'est fait l'interprète du gouvernement et du pays pour renouveler à M. Daladier ses félicitations chaleureuses à l'occasion du voyage qu'il vient d'effectuer en Afrique du Nord et dont la haute signification a été vivement ressentie par la nation tout entière.

Le président du Conseil rendit compte d'ailleurs, à ses collègues, de cette inoubliable Visite.

M. Georges Bonnet a fait ensuite un exposé de la situation extérieure, notamment de la question des relations franco-italiennes, telle qu'elle se trouve posée à la veille du voyage des ministres britanniques à Rome.

Il a donné connaissance, notamment à ses collègues, de la note qu'il avait adressée récemment à l'ambassadeur de

France à Londres, définissant de manière complète et précise, à son intention et à celle du gouvernement britannique, le point de vue français à l'égard des revendications italiennes.

Le Conseil des ministres a été unanime à approuver la position à la fois nette et ferme prise par le ministre des Affaires étrangères.

Au cours de l'entretien qu'il avait eu, lundi, avec le président du Conseil, M. Georges Bonnet s'était, d'ailleurs, trouvé déjà en plein accord sur le même sujet avec le chef du gouvernement.

Le ministre des Affaires étrangères a informé, en outre, ses collègues de la conversation qu'il a eue, lundi soir, avec sir Eric Phipps et au cours de laquelle l'ambassadeur de Grande-Bretagne lui fit part du complet accord du cabinet de Londres avec le point de vue français.

(Lire la suite page 2.)

France à Londres, définissant de manière complète et précise, à son intention et à celle du gouvernement britannique, le point de vue français à l'égard des revendications italiennes.

Le Conseil des ministres a été unanime à approuver la position à la fois nette et ferme prise par le ministre des Affaires étrangères.

Au cours de l'entretien qu'il avait eu, lundi, avec le président du Conseil, M. Georges Bonnet s'était, d'ailleurs, trouvé déjà en plein accord sur le même sujet avec le chef du gouvernement.

Le ministre des Affaires étrangères a informé, en outre, ses collègues de la conversation qu'il a eue, lundi soir, avec sir Eric Phipps et au cours de laquelle l'ambassadeur de Grande-Bretagne lui fit part du complet accord du cabinet de Londres avec le point de vue français.

(Lire la suite page 2.)



LES MINISTRES SORTANT DE L'ÉLYSÉE. (Ph. France-Press.) De gauche à droite : MM. MANDEL, JEAN ZAY, CAMPINCHI, DALADIER, PATE-NÔTRE, RUCART, JÜLIEN, POMARET, BONNET et CHAUTEMPS.

## LA GUERRE D'ESPAGNE

# Les nationalistes sont à 28 kilomètres de Tarragone

Burgos, 10 janvier. — Malgré la brume, les opérations continuent sur tous les fronts catalans.

La Sierra de Montaña, ainsi que le village de Languera et d'importantes positions du sommet de Guixa Roca ont été occupés par les troupes nationalistes.

Après dix-sept jours de combats, le terrain conquis par les nationalistes dépasse 1.500 km. carrés et le nombre de villages occupés est de 17.

Depuis le commencement de l'offensive, l'avance dépasse 80 km. et 27.328 soldats républicains ont été faits prisonniers.

Les forces nationalistes se trouvent maintenant à 28 km. de Tarragone.

(Lire la suite page 3.)

## Le général Blanc commandant des troupes françaises en Tunisie



...qu'un décret beylical vient de nommer ministre de la Guerre du gouvernement de la Régence.

# Un attentat avait-il été préparé contre le roi Carol de Roumanie?

Les déplacements du souverain sont entourés de précautions exceptionnelles

L'activité de la police et les mesures de précaution absolument exceptionnelles qui ont entouré chacun des déplacements du roi Carol de Roumanie depuis le 5 janvier ont donné l'impression que les autorités redoutent des tentatives criminelles dirigées contre le souverain.

L'explosion d'une maison dans la banlieue de Bucarest le 7 janvier a été interprétée en général comme une tentative criminelle avortée.

Le bruit a couru, par ailleurs, avec persistance, qu'à l'occasion de la fête de l'Épiphanie, le vendredi 6 janvier, un certain nombre de jeunes gens groupés autour d'un officier avaient projeté un attentat.

Ils avaient été arrêtés quelques heures avant la cérémonie et traduits immédiatement en justice.

Les milieux officiels, cependant opposent un démenti catégorique à toute information concernant un complot. Il s'agit simplement, déclare-t-on, de l'arrestation de quelques étudiants qui voulaient distribuer des tracts clandestins. Ils reconnaissent, néanmoins, que des dispositions spéciales de police ont dû être prises. Cet état d'alerte policière est la conséquence des événements des dernières semaines. La mort de Codreanu et de ses coaccusés a mis un terme à l'agitation terroriste développée par les anciens membres de la « Garde de Fer » et leurs inspirateurs étrangers.

Mais leur disparition a été ressentie douloureusement par leurs amis de Roumanie et de l'étranger.

Ayant compris que toute manœuvre terroriste se heurterait, désormais, à une répression implacable, les agitateurs auraient voulu s'en prendre cette fois à la personnalité éminente qui s'est opposée efficacement aux hommes de la « Garde de Fer » et à leur politique.

(Lire la suite page 2.)

# LE PARLEMENT EST RENTRÉ

Les allocutions des doyens d'âge ont ouvert la première session au Luxembourg et au Palais-Bourbon

M. Herriot a été réélu président de la Chambre et MM. Ducos, Paulin, Morin, Buyat et Duclos, vice-présidents. Il reste un siège à pourvoir



M. HERRIOT ÉTAIT ASSIS, HIER, À SON BANC, DANS L'HÉMICYCLE. (Ph. France-Press.)

Paris, 10 janvier. — Il n'y a pas beaucoup de monde dans les tribunes publiques, avant l'ouverture de la première séance de la session extraordinaire.

M. Antoine Salles, président d'âge, est accueilli par les applaudissements des députés.

Les six plus jeunes de ceux-ci : MM. Lejeune, André Albert, François Valentin, Boux de Casson, Frigent, Serandour prennent place à leur tour au bureau, comme secrétaires.

Les députés, obligés de voter personnellement pour le renouvellement du bureau, sont venus très nombreux.

M. Edouard Daladier, président du Conseil, va serrer la main du doyen d'âge avant de s'installer au banc du gouvernement. À côté de MM. Paul Reynaud, Paul Marchandout, Georges Bonnet, Jules Julien, Mandel, de Chappedelaine, Pomaret, Guy la Chambre.

M. Edouard Herriot, qui monte au fauteuil présidentiel pour serrer la main de M. Antoine Salles, est lui aussi l'objet d'une ovation.

**Le discours de M. Salles**

Le président ouvre la séance à 15 h. 40 et prononce son discours.

M. Salles proclame tout d'abord l'attachement de la France à la paix et il s'associe au vœu que forment les Français unanimes de voir la paix maintenue. Il évoque ensuite les dangers que la

paix a eue en septembre dernier et l'enthousiasme avec lequel tous les peuples ont appris qu'elle était assurée.

Il rend un vibrant hommage aux efforts de M. Chamberlain pour tenter de rapprocher et de réconcilier les peuples et montre que l'Europe devrait rougir d'en être restée encore, dans le domaine des rapports internationaux, au stade primitif où l'homme de l'âge quaternaire réglait à coups d'épée les querelles dont l'enjeu était la possession d'une proie ou d'un lambeau de terre.

Le doyen d'âge s'arrête alors aux relations franco-allemandes et souligne que, si les deux nations parvenaient à s'entendre, il y aurait moins de risques de guerre et plus de bien-être en Europe.

« Tout y est, malheureusement, ajoutait-il, à l'heure présente, orienté vers la guerre. Pour s'y préparer et sans doute aussi pour en écarter l'éventualité par l'étalage de leur force, les peuples jettent à l'envi dans le gouffre sans fond des armements toutes leurs richesses. Quand sera-t-il possible d'arrêter cette course folle aux armements, qui est pour tous les peuples, une course à la ruine. »

M. Salles déclare ensuite que le président recommandant aux hommes de s'efforcer les uns les autres, prononcé pour la première fois il y a deux mille ans, s'adressait au genre humain tout entier. Il blâme avec force ceux qui ont inventé de toutes pièces, pour justifier les

cravates et les excès dont ils se sont rendus coupables, un prétendu racisme, contre lequel proteste toute l'histoire de l'humanité.

En terminant, le doyen d'âge souligne que la France a toujours traité avec bonté et beaucoup d'égard les peuples catholiques qu'elle a été amenée à assumer à ses lois :

« Quels que soient les types de leurs physiologies et les couleurs de leurs épidermes, dit-il, nous ne voulons voir que des frères pétris de la même argile que nous et doués d'âmes sensibles aux mêmes douleurs, dans les représentations des peuples divers qui habitent les plus de notre planète. C'est pourquoi nous nous refusons à nous séparer et à trafiquer comme d'une marchandise d'échange, de ces populations qui nous considèrent et qui ont considérées elles-mêmes comme incorporées pour toujours à la grande famille française. »

La Chambre, qui a très rapidement applaudi ce discours, se lève, de la droite à la gauche, lorsqu'il est terminé, pour acclamer l'éloquent doyen d'âge. Les communistes qui s'étaient tenus jusqu'alors



M. DAMECOUR, doyen d'âge, PRONONCE SON DISCOURS AU SÉNAT.

## La contribution nationale extraordinaire

Le revenu net seul entrerait en ligne pour le calcul du prélèvement

Paris, 10 janvier. — Le décret qui doit préciser les modalités d'application de la contribution nationale extraordinaire va être publié prochainement.

D'ores et déjà, il est permis d'annoncer que l'administration des contributions directes estime que le revenu net doit seul entrer en ligne de compte pour le calcul du prélèvement. L'exonération consentie pour frais professionnels au titre de l'impôt cédulaire jouerait donc aussi en ce qui concerne le décompte des sommes passibles de la taxe de 2 %.

cravates et les excès dont ils se sont rendus coupables, un prétendu racisme, contre lequel proteste toute l'histoire de l'humanité.

En terminant, le doyen d'âge souligne que la France a toujours traité avec bonté et beaucoup d'égard les peuples catholiques qu'elle a été amenée à assumer à ses lois :

« Quels que soient les types de leurs physiologies et les couleurs de leurs épidermes, dit-il, nous ne voulons voir que des frères pétris de la même argile que nous et doués d'âmes sensibles aux mêmes douleurs, dans les représentations des peuples divers qui habitent les plus de notre planète. C'est pourquoi nous nous refusons à nous séparer et à trafiquer comme d'une marchandise d'échange, de ces populations qui nous considèrent et qui ont considérées elles-mêmes comme incorporées pour toujours à la grande famille française. »

La Chambre, qui a très rapidement applaudi ce discours, se lève, de la droite à la gauche, lorsqu'il est terminé, pour acclamer l'éloquent doyen d'âge. Les communistes qui s'étaient tenus jusqu'alors